

Plan canicule

la ville et le CCAS réagissent rapidement



Plan canicule

Comme chaque année, la ville de Fleurance met en place son plan canicule du 1er juin au 15 septembre 2022, afin de protéger les plus fragiles face à des épisodes de grandes chaleurs.

Ce plan de prévention chaleur permet de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans, les plus de 60 ans déclarés inaptes au travail et les personnes en situation de handicap vivant à leur domicile et/ou isolées, afin de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif confidentiel.

La municipalité, à travers son CCAS, est chargée de constituer et de tenir à jour ce registre. Les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite sont invitées à s'inscrire gratuitement.

Cette inscription est une démarche libre et volontaire ; elle permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires, lorsque l'alerte Canicule est déclenchée par le Préfet.

L'inscription. Pour s'inscrire sur cette liste nominative, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en appelant le 05 62 64 02 04, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) ou ccas.accueil@villefleurance.fr

Les renseignements qui vous seront demandés : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, situation, personnes à prévenir en cas d'urgence.

Conseils et gestes simples à adopter pour se protéger des fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes (11-21 heures en cas de canicule) ;
- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Si votre logement ne peut pas rester frais, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée, salle rafraîchie...) ;
- Ne buvez pas d'alcool ;
- Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eaux (fruits et légumes) ;
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, surtout les plus fragiles.